

31 octobre 2013 10:41 - Affaires générales - Nouvelles - Gouvernement fédéral  
- Relations de travail - Syndicats

## Unifor s'oppose aux attaques du projet de loi C-4 contre la santé et la sécurité des travailleurs, et demande au gouvernement de le retirer

TORONTO, le 31 oct. 2013 /CNW/ - Unifor exprime ses vives inquiétudes concernant les changements profonds au *Code canadien du travail* qui sont présentés dans le projet de loi C-4, un projet de loi omnibus de mise en œuvre du budget fédéral.

Les amendements proposés, enfouis profondément dans le projet de loi, vont miner le droit de refuser d'exécuter un travail dangereux, vont permettre aux employeurs de recourir à des mesures disciplinaires contre les employés qui refusent d'accomplir un travail dangereux, déterminer unilatéralement ce qui constitue des services essentiels, atrophier les protections accordées aux travailleurs mis à pied et plusieurs autres changements dévastateurs. Les changements législatifs proposés retireraient également l'indépendance des conseils d'arbitrage qui sont souvent mandatés pour décider des conventions collectives du secteur public.

« Une législation du travail qui existe depuis longtemps est bafouée, dissimulée encore une fois dans un projet de loi omnibus de mise en œuvre du budget fédéral qui n'a rien à voir avec le véritable budget », a déclaré Jerry Dias, président national d'Unifor. « Les changements proposés au *Code canadien du travail* feraient en sorte que les règles de santé et sécurité dans les secteurs régis par le fédéral, notamment les lignes aériennes et les chemins de fer, deviendraient les pires au Canada tout en nous ramenant des décennies en arrière. » Les secteurs réglementés par le fédéral comprennent le transport maritime, les traversiers et les services portuaires, le transport aérien, les chemins de fer et le transport routier transprovincial ou transfrontalier, les canaux, les pipelines, les tunnels et les ponts (traversant les frontières provinciales), les télécommunications, la radiodiffusion et la télédiffusion, les élévateurs à grains, les meuneries et les moulins à grains, l'extraction et la transformation de l'uranium ainsi que plusieurs autres secteurs touchant les activités des Premières Nations et la protection des pêches comme ressources naturelles.

« Il existe un lien direct entre les travailleurs et la sécurité publique. Comment le gouvernement ose-t-il prôner ces changements dangereux à peine quelques mois après la tragédie de Lac-Mégantic? C'est une situation aberrante. Ce gouvernement devrait renforcer les dispositions sur la santé et la sécurité plutôt que de les détruire. »

Jerry Dias a également exprimé ses préoccupations concernant l'utilisation répétée de projets de loi omnibus par le gouvernement conservateur pour changer radicalement la législation, qu'il s'agisse des changements profondément boiteux au programme des travailleurs étrangers temporaires, jusqu'à la *Loi sur la protection des eaux navigables* qui élimine la protection de milliers de lacs et de cours d'eau.

« Tout et n'importe quoi finit par se retrouver sous la guillotine de ces projets de loi fédéraux de mise en œuvre du budget. »

Le gouvernement fédéral a également continuellement caché les projets de loi d'initiative parlementaire pour attaquer les travailleurs et les syndicats qui les représentent, notamment les projets de loi C-377 et C-525, a ajouté Jerry Dias.

« Il ne fait aucun doute que ce projet de loi fait partie d'une attaque plus générale contre les travailleurs canadiens », a ajouté Jerry Dias qui réclame au gouvernement de retirer ce projet de loi. « Nous devons demander quel est le but précis de miner les lois en matière de santé et sécurité et les droits qu'ont les travailleurs canadiens de négocier collectivement. »

Unifor représente environ 80 000 travailleurs dans les secteurs réglementés par le fédéral qui seront touchés par les changements aux dispositions sur la santé et la sécurité du *Code canadien du travail*. Unifor a été formé grâce à l'union entre les Travailleurs canadiens de l'automobile et le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier durant la fin de semaine de la fête du Travail 2013.

SOURCE Unifor

### PROFIL DE L'ORGANISATION

Le Syndicat Unifor



**unifor**  
theUnion | lesyndicat

[Consultez le site Web](#)

[Unifor appuie l'investissement du gouvernement de l'Ontario en matière...](#)

[Transports Canada lève l'ordre de détention d'un navire étranger dans...](#)

[Unifor : Prolongation de la chaîne consolidée de GM, une bonne nouv...](#)

[Renseignements sur cet organisme](#)

Renseignements :

*Stuart Laidlaw du Service des communications d'Unifor : cel. 647-385-4054 ou avec Katie Arnup : cel. 416-333-8097*

URL raccourcie <http://cnw.ca/nYLr9>

Groupe CNW Ltée 2013